

au Sous-comité scientifique et technique une communication relative à un mode d'enregistrement. Le rapport du Sous-comité, tout en confiant les recommandations de fond à l'examen du Sous-comité juridique, concourra sans doute à la conclusion d'un accord satisfaisant en matière d'enregistrement. Il en sera de même pour l'étude rédigée par le Secrétariat sur "les aspects techniques de l'enregistrement des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique".

Notre délégation a remarqué avec plaisir l'énergie avec laquelle le Sous-comité scientifique et technique s'est attaqué aux multiples problèmes à résoudre pour que toute l'humanité puisse partager les bienfaits d'une technologie spatiale en progrès. Le rapport du Sous-comité renferme de nombreuses propositions constructives qui, nous en sommes convaincus, seront utiles à l'expert récemment désigné pour veiller à l'avancement des applications spatiales. Nous sommes heureux de voir le professeur Ricciardi parmi nous et lui souhaitons de réussir dans l'accomplissement de sa tâche.

Des groupes d'experts ont proposé d'étudier et de faire rapport sur les essais pratiques des nouvelles techniques. Nous nous en réjouissons et nous espérons que nos hommes de science seront en mesure de participer activement à cette entreprise.

Nous prenons note de l'expansion rapide de la technologie et de la gestion dans le domaine de l'exploration des ressources terrestres et nous estimons que les instruments internationaux de liaison ne doivent pas être en retard. L'information doit être transmise rapidement et sous une forme facilement compréhensible. Notre délégation appuie donc la demande